

L'idée de l'IPBES (International Platform on Biodiversity and Ecosystem Services) émergea initialement lors de la conférence "Biodiversité : Science et Gouvernance", en janvier 2005. Jacques Chirac y lançait alors l'idée de création d'un dispositif en faveur de la biodiversité. Construit sur le modèle du GIEC, il serait chargé de transmettre une synthèse des travaux de la communauté scientifique sur la question au cercle politique. Les décideurs disposeraient ainsi d'un document sur lequel s'appuyer afin de prendre leurs décisions dans les domaines concernant la biodiversité.

Presque officiellement lancée à Busan en 2010, la plateforme a été approuvée en octobre 2010 par la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique. Une résolution a été adoptée afin de rendre rapidement la plateforme pleinement opérationnelle. Une première réunion dans ce but s'est tenue en octobre 2011; une autre doit avoir lieu en février 2012.

Les documents introductifs de l'IPBES soulignent le constat de dégradation des écosystèmes et d'érosion de la biodiversité. Bien que reconnaissant que des organes de décisions, des politiques, des programmes et accords de plus en plus nombreux ont été mis en place, ils remarquent que l'interface entre la science et la politique doit encore être renforcée. Plus qu'un organisme rassemblant les connaissances scientifiques actuelles, l'IPBES se place donc aussi comme un organisme qui vise à améliorer cette interface.

Bien que créée sur le modèle du GIEC, l'IPBES a aussi ses particularités propres. Ces particularités, et l'organisation générale de la plateforme ont été nos thèmes de recherche. L'IPBES intègre différents acteurs (scientifiques, politiques, économiques, etc), dans une structure dont l'organisation et la dynamique sont spécifiques. Par ailleurs, la mise en place d'un tel organe souhaitant traiter de biodiversité et de services écosystémiques demande à donner une définition de la biodiversité. De plus, celle-ci était déjà scrutée par d'autres organismes antérieurs à l'IPBES, parmi lesquels il lui faut s'intégrer. Ces thèmes seront détaillés au cours de nos discussions et réflexions avec des professionnels de milieux divers.

L'IPBES : qu'est-ce ? Qui participe ? Comment ?

L'IPBES est encore en cours de finalisation, mais sa structure a déjà fait l'objet de nombreux commentaires, que ce soit dans le cadre même de sa mise en place, ou à l'extérieur. L'accent est mis sur la nécessité de légitimer les résumés et synthèses produits par l'organisation.

De quelle façon la diversité des acteurs participants, et leurs interactions, peuvent construire cette légitimation ?

Avant de produire des résumés, il faut que les porteurs du projet s'accordent sur la façon dont les questions seront abordées, les instances au sein desquelles les acteurs pourront se rencontrer. Une rencontre de lancement doit avoir lieu en avril 2012, à Panama.

Quelle est la façon dont est organisée l'IPBES ? Comment cela participe-t-il à une bonne expertise ?

L'IPBES : une structure jeune, intégrée dans un dynamique ancienne.

La biodiversité connaît un certain succès en tant que construction comme problème publique. Cette notion, et la reconnaissance de l'érosion de la biodiversité, ne sont pas apparues avec l'IPBES.

Comment celle-ci s'intègre-t-elle dans ce paysage ?

L'IPBES doit aussi être en phase avec la dynamique actuelle du monde, de façon globale. Pour cela, des outils et concepts particuliers sont recrutés, comme les paiements pour services écosystémiques.

Que sont-ils exactement ? Quelle est leur utilité ?

L'IPBES et sa biodiversité.

Une caractéristique clé de la biodiversité est la nécessité de son analyse à plusieurs échelles. Mais sait-on vraiment de quoi on parle lorsqu'on utilise le terme biodiversité ? Quelle est la biodiversité à laquelle l'IPBES souhaite s'intéresser ?

L'écologie est une science très impliquée dans la caractérisation de la biodiversité . Quel est

l'origine de ce concept et de cette science ? Quels sont leurs atouts dans la situation actuelle ?

Invités

- *Robert Barbault*

Chercheur intéressé par les thématiques de l'écologie, la biodiversité, et la biologie de la conservation, il est professeur à l'Université Pierre et Marie Curie (UPMC) et dirige le département Écologie et gestion de la biodiversité au Muséum national d'histoire naturelle (MHNH). Il a assuré la direction du Programme national dynamique de la biodiversité et de l'environnement, lancé par le CNRS en 1992. Aujourd'hui, il est président du Comité français de programme de l'UNESCO sur l'Homme et la biosphère, et est aussi vice-président du conseil scientifique du patrimoine naturel et de la biodiversité, qui apporte expertise et conseils au ministère de l'Écologie.

De part son expertise et son expérience intégrative, il nous a semblé que R. Barbault était à même de nous dresser un panorama des questions de biodiversité et de leur traitement, de façon globale, et plus précisément par l'IPBES.

<http://www.unesco.org/new/fr/natural-sciences/environment/ecological-sciences/man-and-biosphere-programme/>

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Le-Conseil-scientifique-du,15002.html>

<http://www.mnhn.fr/museum/foffice/transverse/transverse/accueil.xsp>

- *Bernard Delay*

Biologiste, intéressé plus particulièrement par les questions d'évolution et d'écologie, il a été Directeur du CEFE (Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive), puis Directeur scientifique au CNRS (département Environnement et Développement durable), et a enfin assuré la présidence de la FRB jusqu'à l'été 2011. Il est à présent impliqué dans des actions d'évaluation de projets d'aménagement du territoire (Parc naturel de Chevreuse notamment), en collaboration avec des Ministères.

Sa position de directeur de la FRB, et son parcours, l'ont amené à se préoccuper de la question de l'IPBES, en tant que directeur d'une institution interagissant avec l'IPBES, et devant permettre une bonne implication des scientifiques français au sein de celle-ci. Nous avons donc souhaité connaître sa réaction face au processus de création de l'IPBES, et aux choix d'organisation faits.

<http://www.fondationbiodiversite.fr/>

- *Elise Demeulenaere*

De formation en biologie et écologie, elle est aujourd'hui chercheuse en sciences sociales au département d'éco-anthropologie et ethnobiologie du CNRS. Elle s'est beaucoup intéressée à la problématique de l'émergence du concept de biodiversité, de son évolution au cours de son utilisation dans le monde.

Nous ne l'avons pas rencontré directement, mais avons pu suivre une conférence où son intervention nous a permis de mieux comprendre les fondements et les origines de la notion de biodiversité.

<http://www.ecoanthropologie.cnrs.fr/>

- *Olivier Godard*

Économiste, directeur de recherche au CNRS et enseignant à l'École Polytechnique, il s'est intéressé aux questions du problème climatique sous l'angle de l'économie, mais aussi en tant que citoyen conscient des problèmes, et spectateur des critiques climato-sceptique, qu'il a dénoncées. Ses travaux abordent les thématiques de l'environnement et du développement durable à partir des sciences économiques et sociales. Il est actuellement membre de plusieurs conseils scientifiques et comités d'éthiques, à l'Inra et l'Ifremer, à l'IDDRI et à la Cité des sciences et de l'industrie.

Nous avons souhaité connaître son point de vue d'économiste au courant des processus au sein du GIEC sur les problématiques de type économique auxquelles l'IPBES sera confrontée, et la façon dont elle pourra les aborder.

<http://www.polytechnique.edu/accueil/accueil-site-de-l-ecole-polytechnique-1.kjsp>

<http://www.cnrs.fr/>

- *Hervé le Treut.*

Climatologue, membre de l'académie des sciences, directeur de l'Institut Pierre-Simon Laplace. Il a participé à plusieurs instances du GIEC.

En tant que membre du GIEC, et ayant participé à ce processus à différent niveau, nous avons souhaité connaître son point de vue sur l'IPBES en parallèle du GIEC, et son avis sur la façon dont le GIEC fonctionne, afin d'avoir une idée de la pertinence du parallèle avec l'IPBES, de ce qui peut être réinvesti, ou peut être changé.

<http://www.ipsl.fr/>

- *Anne Larigauderie.*

Biologiste moléculaire de formation, elle au cours de ses projets de recherche, rapidement participé à des études à thématique écologique. Elle a notamment été coordinateur d'un programme de protection de la biodiversité en Suisse, et membre de la délégation du pays lors de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB). Elle a rejoint l'ICSU en 1999, et est devenue directrice exécutive de DIVERSITAS en 2001, position qu'elle occupe toujours aujourd'hui.

En tant que membre du programme porteur de l'IPBES pour les aspects scientifiques, A.

Larigauderie pouvait nous informer sur de nombreux aspects de l'organisation, tant du point de vue scientifique, que de celui de la communication entre membre, ou de leur implication.

<http://www.diversitas-international.org/>

- *Martin O'Connor*

Directeur scientifique du Laboratoire de recherche en économie, écologie, éco-innovation et ingénierie de développement soutenable (REEDS) de l'Université de Saint-Quentin en Yveline (UVSQ), il est professeur en sciences économiques.

Nous ne l'avons pas rencontré directement, mais il participait à la même conférence que Elise Demeulenaere, et son intervention nous a permis d'éclairer quelques point sur la question de la gestion économique dans un organisme comme l'IPBES.

<http://www.uvsq.fr/la-recherche/laboratoire-de-recherche-en-economie-ecologie-eco-innovation-et-ingenierie-du-developpement-soutenable-reeds--60204.kjsp>

H Le Treut, R. Barbault, Bernard Delay et A Larigauderie ont été rencontrés directement (ou par téléphone). Leur interventions sont orales, sauf dans le cas d'H Le Treut, où un problème technique nous a conduit à le citer au cours de l'émission plutôt qu'à diffuser des extraits de la rencontre.

O. Godard nous a aidé en répondant à nos questions de façon écrite. Un script de ses réponses, insérées dans l'émission, est disponible sur la page.

E. Demeulenaere et Martin O'Connor ont été enregistré lors de la conférence tenu, et ont accepté que nous réutilisions leurs interventions pour l'émission.

Les extraits musicaux utilisés sont issus de :

- Daoud et Kritobal – La Folie des Sages
- Julien Boulier – Résolution

Ces deux albums sont sous licence Creative Commons, respectivement BY-NC-ND 3.0, et BY-NC-SA 2.0).

(<http://www.100-pour-100-musique.com/>)